



## *Dépêche 653*

### **Réforme des retraites : que ce soit bien clair !**

Le Président de la République a décidé d'avancer en 2010 le rendez vous social prévu en 2012 par la loi de 2003 sur la réforme du financement des retraites.

**La première étape de la discussion est fixée au 15 février et la clôture des travaux avant la fin 2010. Les responsables de la CFDT (François Chérèque, secrétaire général et Jean-Louis Malys, responsable du dossier retraites) se sont exprimés la semaine passée pour annoncer les attentes de la CFDT concernant cette réforme :**

- Ne pas bâcler la discussion ;
- Ne pas se contenter d'un énième bricolage, mais envisager une réforme complète du système pour les générations futures qui permette de garantir le système par répartition, de stopper la dégringolade du niveau des pensions, d'assurer aux salariés le libre choix de leur date de départ en retraite ;
- Imaginer un recours à la solidarité nationale (par la fiscalité) en complément du système de financement actuel pour éponger le choc démographique et l'impact du chômage de masse sur la baisse des rentrées de cotisations sociales ;
- Pouvoir réfléchir à un rapprochement des régimes publics et privés, de manière à ce que les droits à la retraite des jeunes générations avec des parcours professionnels de plus en plus variés soient mieux garantis qu'aujourd'hui.

L'expression sur le rapprochement des régimes public-privé (un peu technique et donc pas toujours très lisible), a très vite été interprétée par tous ceux qui entendent se payer la tête de la CFDT, comme la volonté de supprimer le mode de calcul des pensions des fonctionnaires sur le traitement acquis les 6 derniers mois de carrière.

Que « les mal comprenant » se le disent, il faudra d'autres arguments que ceux employés par l'U.N.S.A ou FO pour se permettre de faire dire à la CFDT ce qu'elle n'a pas dit.

**Face au défi sociétal immense que constitue la pérennisation de notre système de retraites, de telles réactions irresponsables fragilisent l'unité d'action et le potentiel de mobilisation des salariés.**

***Paris, le 1<sup>er</sup> février 2010.***